

Avril 2018

## Championnats de France Minime par région 2018

---

### Le championnat de France des régions devient le championnat de France Minime des régions

Lors des plénières de février 2018, et à partir du plan de développement de la Descente construit par la Commission Nationale Descente, il a été décidé de donner une compétition à part entière aux minimes. Le Championnat de France des Régions devient le Championnat de France Minime par Région, sur une formule similaire dès 2018.

### Règlement du championnat de France Minime des régions

#### Description

Le Championnat de France Minime se déroule par équipe de régions sur des parcours de classe III au maximum. Une région peut engager plusieurs équipes Minime.

#### Les épreuves concernées

EK1HM	Equipe Kayak homme minime
EK1DM	Equipe Kayak dame minime
EC1M	Equipe Canoë monoplace minime

#### Format de la compétition

La compétition est composée de plusieurs épreuves, dont au minimum une épreuve sous format de compétition Classique par équipe et une épreuve sous format de compétition Sprint par équipe. Les formats des épreuves sont définis chaque année par la Commission Nationale d'Activité Descente, en fonction du site de la compétition. De nouveaux formats de course (course en relais, poursuite,...) peuvent être proposés. De plus, des épreuves avec de nouveaux supports peuvent être rajoutés (Raft, SUP).

#### Mode de classement

Le classement est réalisé sur la base de l'addition des points (grille de points en fonction des résultats) obtenu dans chaque épreuve.

Le classement des régions est défini suivant l'addition des points obtenus par chaque équipe dans chaque épreuve suivant le tableau ci-dessous. Une équipe non classée ne marque pas de points.

Classement de l'épreuve	Points attribués
1 <sup>er</sup> de l'épreuve	100
2 <sup>ème</sup> de l'épreuve	95
3 <sup>ème</sup> de l'épreuve	91
4 <sup>ème</sup> de l'épreuve	88
5 <sup>ème</sup> de l'épreuve	86
6 <sup>ème</sup> de l'épreuve	85
7 <sup>ème</sup> de l'épreuve	84
...	...
10 <sup>ème</sup> de l'épreuve	81
...	...

Points attribués pour le classement championnat de France des régions suivant le classement de l'épreuve

À l'issue des différentes courses (le format des épreuves est défini dans le programme de la compétition), le classement final est effectué en additionnant pour chaque région les points marqués dans chacune des trois équipes de la région sur les toutes les épreuves. L'équipe Minime de Régions vainqueur est celle marquant le plus de point.

Départage: en cas d'égalité entre deux équipe Minime de Région, la meilleure performance en termes de classement d'une épreuve est prise en compte. En cas de nouvelle égalité, la moins bonne performance en termes de classement d'une épreuve est prise en compte. En cas de nouvelle égalité, la région ayant la somme des temps de toutes les épreuves la plus faible gagne.

## Composition des équipes Minime de Région

La composition de chaque équipe de Minime de Région est soumise aux règles suivantes :

- Une équipe Minime de Région est composée de **6 à 9 athlètes minimes** (minime 1 et minime 2) appartenant à la même région,
- Chaque équipe Minime de Région garde tout au long de la compétition les mêmes embarcations,
- Chaque compétiteur(rice) doit appartenir au classement numérique national,
- Une équipe Minime de Région est composée de 3 K1D, 3 K1H et 3 C1. Les compétiteurs(rices) peuvent doubler K1/C1,
- Pour l'épreuve EC1M, l'équipe doit obligatoirement être composée au moins d'une embarcation C1D et au moins d'une embarcation C1H.
- L'équipe Minime de Région doit être composée au minimum de deux clubs différents.

## Programme de compétition des championnats de France Minime de Région 2018 à Gérardmer/Archettes

Pour l'édition 2018, 3 épreuves composeront le format de compétition :

- Une épreuve par équipe classique en relais,
- Une épreuve par équipe en sprint (sur une seule mèche),
- Une épreuve en SUP. Le format de l'épreuve en SUP sera défini selon le niveau d'eau.

Les SUP et pagaies seront fournis par l'organisateur.

Sportivement

**Mathias GERARD**  
**Président Commission Nationale Descente**